

Image not found or type unknown



## droit à l'image anciens danseurs

Par **pleiade**, le **07/05/2011** à **10:22**

Bonjour,

La compagnie de danse pour laquelle je travaille a des soucis avec les anciens danseurs. La compagnie a fait une erreur en ne faisant pas signer d'autorisation d'utilisation et de diffusion des images. Aujourd'hui ils réclament le retrait des images sur lesquelles ils apparaissent notamment sur le site internet de la compagnie qui est tout nouveau. Le retrait des images bouleverserait donc totalement ce tout nouveau site dédié à la compagnie.

sont ils dans leur droit?

Quand est il pour les vidéos des créations qui sont diffusées? Les anciens danseurs peuvent ils également réclamer le retrait des vidéos?

Merci par avance pour vos conseils !!